



Saint-Malo : « Silence on fume ! »

Le Syndicat de l'industrie hôtelière de la Côte d'Émeraude lance une campagne d'affichage à destination des clients qui sont à l'origine de bruit en sortant fumer.



Tout le monde le sait, depuis le 1^{er} janvier, il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des cafés, restaurants, hôtels et discothèques. L'habitude a donc été prise de sortir de l'établissement pour fumer.

« Les conversations entamées autour de la table du bar ou du restaurant se poursuivent en général sur le trottoir, génèrent des bruits qui peuvent être

interprétés comme des nuisances sonores, voire du tapage », explique Brigitte Delaunay, présidente du syndicat de l'industrie hôtelière de la côte d'Émeraude (UMIH), qui compte aujourd'hui 450 adhérents sur les 850 établissements répertoriés sur le secteur.

Fort de ce constat et afin de protéger les gérants d'établissements d'éventuelles sanctions administratives, il est apparu important d'informer les clients des conséquences que peuvent engendrer leurs comportements. En relation avec la Ville de Saint-Malo et la sous-préfecture, et en partenariat avec la Chambre de commerce d'industrie, l'UMIH a donc élaboré un slogan humoristique en faisant allusion au slogan cinématographique connu de tous, « Silence, on fume ! ». Celui-ci est réalisé sous la forme d'un sticker destiné à sensibiliser la clientèle et harmoniser les relations avec le voisinage.



Les clapotis des sons de l'Europe

Cet été, une performance musicale se déroule le long du Rhin et du Danube. Au programme, recueillir des sons au fil de l'eau. Dialogues volés, chants traditionnels, musique pop, hochets, cris de paon, bruits d'eau, cloches... Ces sons seront – peut-être – la matière première du projet European « Sound delta ».

Partant de Lille et de Sulina (Roumanie), deux bateaux-studios navigueront

sur le Rhin et le Danube de juillet à septembre, embarquant des artistes qui s'arrêteront dans onze villes situées le long des deux fleuves. Les musiciens capteront successivement l'identité sonore d'Anvers, Rotterdam, Budapest, Bratislava, Vienne, etc.

Au fil de la traversée, les artistes invités ou sélectionnés sur dossier ont pour consigne de composer une œuvre sonore à partir d'enregistrements pris

sur le vif dans les villes traversées. Ces « résidences nomades » feront escale sur les lieux des festivals pour faire découvrir leurs propres créations. Le parcours s'achèvera, après plus de deux mois de navigation, à Strasbourg.

Avec cette initiative, European sound delta se propose de cartographier l'Europe grâce aux sons glanés sur le parcours.

www.sound-delta.eu